HCPC HAUT-COMMISSARIAT À LA PRÉVENTION DE LA CORRUPTION
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Palais de la Marina
01BP 2028
Cotonou-Bénin

DECLARATION DE PRESSE

Mesdames et Messieurs,

En date du 30 décembre 2024, **Monsieur Yacoubou MALEHOSSOU,** Président de la Fondation **MALEHOSSOU,** a fait état au cours d'une conférence de presse, d'un certain nombre d'actes répréhensibles avant 2016, dans certains domaines notamment ceux des marchés publics, des impôts et de la douane.

J'ai reçu ce jour, lundi 06 janvier 2025, Monsieur Yacoubou MALEHOSSOU, pour qu'il partage avec le Haut-Commissariat à la Prévention de la Corruption ses expériences sur ces pratiques honteuses qui gangrenaient les secteurs susmentionnés. Sans détour, Monsieur MALEHOSSOU a, à travers ses propos, jeté une lumière sur des comportements qui ont, pendant longtemps, freiné le développement de notre pays.

Les marchés publics, censés être un levier d'investissement et de progrès, ont été détournés par des pratiques corruptives. Ces dérives ont gravement affecté la qualité des infrastructures réalisées, érodé la confiance des citoyens, et compromis l'utilisation judicieuse des ressources et l'efficacité des investissements publics.

Aujourd'hui, je tiens à réaffirmer avec force l'engagement du Haut-Commissariat à la Prévention de la Corruption à garantir la transparence, l'intégrité, l'équité et la bonne gouvernance dans tous les secteurs.

Je saisis cette occasion pour rappeler, à tous que de telles pratiques ne peuvent être tolérées en République du Bénin. Nous devons collectivement faire nôtre l'engagement ferme du Chef de l'Etat pour la tolérance zéro contre la corruption. Toute personne

Palais de la Marina
01BP 2028
Cotonou-Bénin

impliquée dans des actes de corruption ou autres pratiques assimilées répondra devant les autorités judiciaires compétentes.

Je tiens également à exhorter tous les citoyens, ainsi que les acteurs publics et privés, à être des vigies de l'intégrité et à signaler toute tentative de corruption. La lutte contre ces fléaux est une responsabilité partagée et ne peut aboutir sans l'implication active de chaque Béninoise et chaque Béninois.

Le témoignage de Monsieur MALEHOSSOU est un rappel important des dérives du passé, mais aussi une incitation à bâtir un avenir différent. Ensemble, nous devons transformer les leçons du passé en opportunités pour consolider la transparence et l'équité dans la gestion publique.

L'avenir de notre nation dépend de notre capacité collective à rejeter la corruption et à promouvoir des pratiques qui honorent les principes de justice, d'intégrité et de responsabilité.

Je vous remercie.

Fait à Cotonou, le 06 janvier 2025

Jacques Acheffon MIGAN
Le Haut-Commissaire à la Prévention de la Corruption